

Le miracle

Remontons dans le temps... jusqu'aux premières années du règne de Louis XIV : nous voici au jeudi 25 mars 1649, aux Plantées, obscur village du mandement de Vinay, dans le diocèse de Grenoble. Ce hameau est situé à une lieue du bourg, une vingtaine de personnes y vivent parmi lesquelles Pierre Port-Combet. Pierre est huguenot tandis que son épouse Jeanne Pélion est catholique.

En ce temps-là, les grandes fêtes religieuses sont obligatoirement chômées par tout le Royaume : c'est le cas du 25 mars, fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie.

Mais Pierre n'a que faire de cette grande fête mariale et, passant outre à la stricte défense du travail, malgré les supplications de son épouse, il prend sa serpette et entreprend de tailler l'amarinier (osier) qui se trouve devant sa maison.

Après quelques instants de labeur, il constate que sa serpette et ses vêtements sont couverts de sang. Croyant s'être blessé, il rentre chez lui et, aidé par Jeanne, se nettoie... Mais il ne se trouve point de blessure.

Accompagné de son épouse il retourne près de l'arbre, reprend son travail : l'un comme l'autre constatent alors que le sang coule des coupures de l'osier.

Un voisin qui passe est témoin de la scène. La rumeur de ce fait extraordinaire se répand.

Pierre est poursuivi et condamné par la justice du Roi pour avoir bravé l'interdiction de travailler en ce jour de fête. Il sera ensuite interrogé par une commission d'enquête religieuse diligentée par Monseigneur Scarron, Prince-Evêque de Grenoble.

L'événement est jugé d'importance par les autorités religieuses, et il va largement dépasser les frontières de la région. Un an plus tard il fera même l'objet d'une publication dans la « Gazette parisienne » de Théophraste Renaudot (le père de nos journalistes), sous le titre « Nouvelle Extraordinaire ».

Les pèlerins commencent à venir prier autour de l'osier miraculeux.